



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Normandie**

Christophe WAGNER

Caen, le 27/04/2026

Secrétariat général - SG

02 31 24 99 49

christophe.wagner@agriculture.gouv.fr

N/ref : SG_PBFL_2023_20260427-MS_Lettre_consultation_controle-accès.odt

Objet : Consultation marché subséquent

Monsieur le Directeur,

Vous êtes titulaire de l'accord-cadre mono-attributaire relatif à la maintenance des équipements de sécurité détection/intrusion, vidéo protections et contrôle d'accès pour le compte de l'ensemble des services de l'État et des établissements publics en région Normandie pour le lot 3 pour le Calvados.

En vertu du cahier des clauses particulières relatif aux modalités de conclusion des marchés subséquents passés sur le fondement de l'accord-cadre, je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes :

- le cahier des clauses particulières (CCPT)
- un formulaire ATTR11 – Acte d'engagement à renseigner et à me retourner signé
- l'annexe financière 1 à me retourner finalisée sachant que la DRAAF choisit de souscrire à l'UO 2

Je vous rappelle qu'afin de fiabiliser les données produites par l'administration et conformément à l'article 4.4 du CCP, vous devez effectuer une visite obligatoire du site, valant inventaire initial et procès verbal détaillant l'état des lieux des matériels et équipements pour chacun des sites dont vous assurerez la maintenance. Cette visite doit être réalisée dans un délai maximal de 3 semaines suite à la demande écrite du service. Vous assurez depuis plusieurs années la maintenance du site de La DRAAF aussi si vous souhaitez maintenir cette visite de site préalable à la conclusion du marché subséquent, vous voudrez bien prendre contact avec Sylvain MARLES (02 31 24 97 06) ou Véronique CAM (02 31 24 99 09) afin de convenir d'un rendez-vous. Vos propositions financières devront tenir compte des équipements non répertoriés ou mis en place depuis le lancement de la procédure de marché.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner l'acte d'engagement et votre proposition financière (annexe 1 à l'ATTR11 du marché subséquent) dans les 21 jours calendaires qui suivent l'envoi de ce courrier via PLACE et au plus tard le 19/05/2026. Les prix figurant à l'accord-cadre constituent des prix de référence. Les prix forfaitaires pourront être réévalués entre l'inventaire fourni en annexe 1 à l'acte d'engagement de l'accord-cadre et l'inventaire réalisé par le titulaire, lors de la visite d'inventaire, dès lors que tout ajout ou retrait d'équipements engendrerait une différence de plus de 10 % du prix forfaitaire annuel fixé en annexe 1 à l'acte d'engagement de l'accord-cadre, et dont le montant devra être justifié et détaillé par le titulaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Normandie
et par subdélégation,
Le secrétaire général
Rémi LAFOREST

**SEINE NORMANDIE MAINTENANCE
SERVICE – VINCI FACILITIES
4 RUE Ampère
14123 CORMELLES LE ROYAL**